

**Zeitschrift:** Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

**Herausgeber:** Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

**Band:** 32 (1981)

**Heft:** 3

**Artikel:** Moïse Ducommun (1667?-1721) : maître-maçon, architecte et entrepreneur genevois

**Autor:** Roth-Lochner, Barbara / Fornara, Livio

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-393419>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

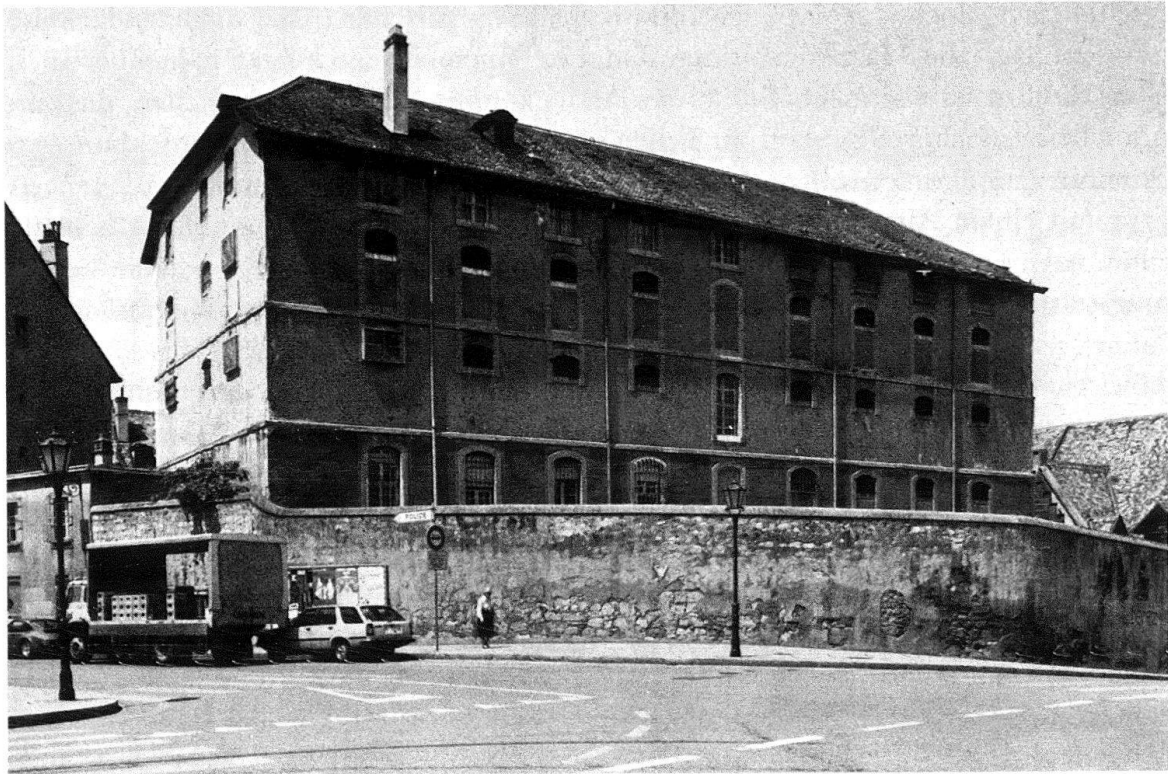
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



La prison Saint-Antoine, anciennement Discipline et qui faisait partie intégrante de l'Hôpital général, construite en 1712 sur les plans de Moïse Ducommun. Façade arrière, la seule visible habituellement, vue du sud-est, état mai 1981. (Photo Vieux-Genève)

## MOÏSE DUCOMMUN (1667?-1721), MAÎTRE-MAÇON, ARCHITECTE ET ENTREPRENEUR GENEVOIS

*par Barbara Roth-Lochner et Livio Fornara*

Le point de départ de cette étude a été le souci d'amener un éclairage nouveau au débat qui oppose, à Genève, partisans et adversaires de la destruction de la prison Saint-Antoine. La démarche, fort simple à l'origine, visait à examiner l'édifice pénitentiaire sous l'angle particulier de l'histoire monumentale, ce qui, à notre connaissance, n'avait pas encore été tenté. Les recherches à travers les textes anciens ont livré bon nombre d'éléments neufs, tant sur le bâtiment aujourd'hui menacé que sur son architecte, dont les œuvres, qui se révèlent être considérables soit qualitativement soit quantitativement, demeuraient jusqu'ici totalement méconnues. Les résultats obtenus par le dépouillement systématique de différentes sources d'archives, séries publiques et minutes notariales essentiellement, prouvent à la fois l'intérêt, l'importance et la nécessité de l'histoire documentaire des monuments.

Lors de sa construction au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la prison Saint-Antoine, anciennement appelée Discipline ou maison de correction, dépendait de l'Hôpital général, principale institution d'assistance de la ville, et était destinée à accueillir aliénés, délinquants, prostituées, vagabonds<sup>1</sup>. On ignorait jusqu'ici le nom de son architecte. Certains pensaient qu'il pouvait s'agir de Jean Vennes (1654–1717), originaire de Sommières en Languedoc, principal auteur du grand bâtiment de l'Hôpital, l'actuel Palais de Justice au Bourg-de-Four, dont l'édification fut entreprise dès 1706, ainsi que du temple de la Fusterie datant de 1715. Mais une mention explicite de 1711 figure dans les registres de délibérations de l'Hôpital, et ne laisse aucun doute sur l'auteur véritable de la Discipline : «Monsieur le Conseiller [Rigot] a rapporté qu'ayant fait dresser les plans de la maison de Correction [...] par le sieur Moïse Ducommun, il les représente aujourd'hui à l'assemblée pour les examiner»...<sup>2</sup>. Un acte de notaire, dans lequel ce Ducommun et un autre maître engagent un groupe de maçons pour la construction du bâtiment, vient confirmer le passage ci-dessus.

Qui est Moïse Ducommun, jusqu'ici pratiquement inconnu<sup>3</sup>? Quelles sont ses autres réalisations genevoises? Est-ce un architecte de valeur ou un simple maçon? Ce sont les questions auxquelles nous allons essayer de répondre ici.

#### QUELQUES ÉLÉMENTS DE BIOGRAPHIE

Moïse Ducommun, originaire du Locle, fils de Jacques, est né vers 1667 et meurt à Genève en 1721. Aucun lien de parenté ne l'unit à la famille genevoise du même nom. Il n'est pas étonnant de rencontrer à cette époque des étrangers parmi les maçons actifs à Genève, bien au contraire. Sur 123 maçons reçus maîtres de 1667, date de la création de la maîtrise, soit corporation des maçons, à 1719, un seul est citoyen de la République, quatre sont bourgeois, vingt-et-un sont natifs. Tous les autres, ou presque, sont d'origine étrangère, les «Suisse», c'est-à-dire Neuchâtelois et Vaudois, formant le gros du contingent<sup>4</sup>, et remplacés quelques années après la Révocation de l'Edit de Nantes par les Français des contrées méridionales (Montpellier, Dauphiné, Languedoc, Cévennes). Beaucoup de choses seraient à dire, d'une part sur le désintérêt des Genevois de souche pour les métiers de la construction – ils préfèrent se tourner vers des professions considérées comme plus prestigieuses, telles l'horlogerie ou l'orfèvrerie – et d'autre part sur l'émulation qui pouvait naître de la rencontre d'artisans d'origines si diverses, venus pour des raisons économiques ou religieuses, avec des bagages de connaissances peut-être très différents.

On ignore la date d'arrivée précise de Ducommun à Genève et son type de formation. Il n'est en tout cas pas maître alors, puisque c'est en décembre 1691 que les jurés maçons lui désignent le chef-d'œuvre à effectuer, «une voûte à double areste ayant son plan berlong, son plafond à huict pan[s], suporté par ses colonnes»<sup>5</sup>, qu'il termine en mai 1692 à l'âge de vingt-cinq ans. A trois reprises, il est lui-même juré de la corporation, en 1694, 1703 et 1719. Selon les documents il ne forme que cinq apprentis<sup>6</sup>, mais il semble, vu le petit nombre d'actes d'apprentissage connus dans le secteur de la cons-

truction, que les maçons ne passaient pas systématiquement contrat devant un notaire.

Un aspect des méthodes de travail de Ducommun semble important à souligner d'emblée : dans sa carrière d'artisan du bâtiment, il s'associe à plusieurs reprises avec d'autres maîtres-maçons, ou même avec des charpentiers, sans pour cela nouer des liens permanents. Ce sont en quelque sorte des associations *ad hoc*, pour la réalisation de bâtiments spécifiques. Comme nous le verrons, Ducommun et ses associés se font alors entrepreneurs, au sens moderne du terme, pour traiter, après avoir obtenu par le biais d'un contrat de notaire une commande d'un propriétaire, avec d'autres maçons, probablement de qualification inférieure. C'est un phénomène qui nous semble à Genève assez neuf<sup>7</sup>, et qui a dû modifier l'organisation du métier et les conditions de travail, en créant deux catégories hiérarchiques de maîtres.

Venons en maintenant à l'activité de Moïse Ducommun qui est assez variée. Même s'il compte à son actif plusieurs grandes réalisations, il intervient parfois comme *simple expert*. Sous l'ancien régime, la Chambre des Comptes, commission permanente du gouvernement, qui s'occupe, entourée d'un certain nombre d'officiers, des travaux publics, n'a pas d'expert maçon ou architecte attiré. Elle fait appel à toute une série de maîtres-maçons, parmi lesquels certains noms reviennent plus souvent que d'autres, et Ducommun et l'un de ceux-là ; on le retrouve à plusieurs reprises, seul ou avec d'autres experts de son métier, faisant rapport à la Chambre ou à d'autres commissions ayant des bâtiments à administrer. Ainsi, en 1703 et 1704, il visite les travaux de la Treille<sup>8</sup>. En 1706, l'une des tours de Saint-Pierre menace de s'effondrer, et on prend son avis<sup>9</sup> ; en 1705, c'est au sujet des halles du Molard qu'il intervient<sup>10</sup>.

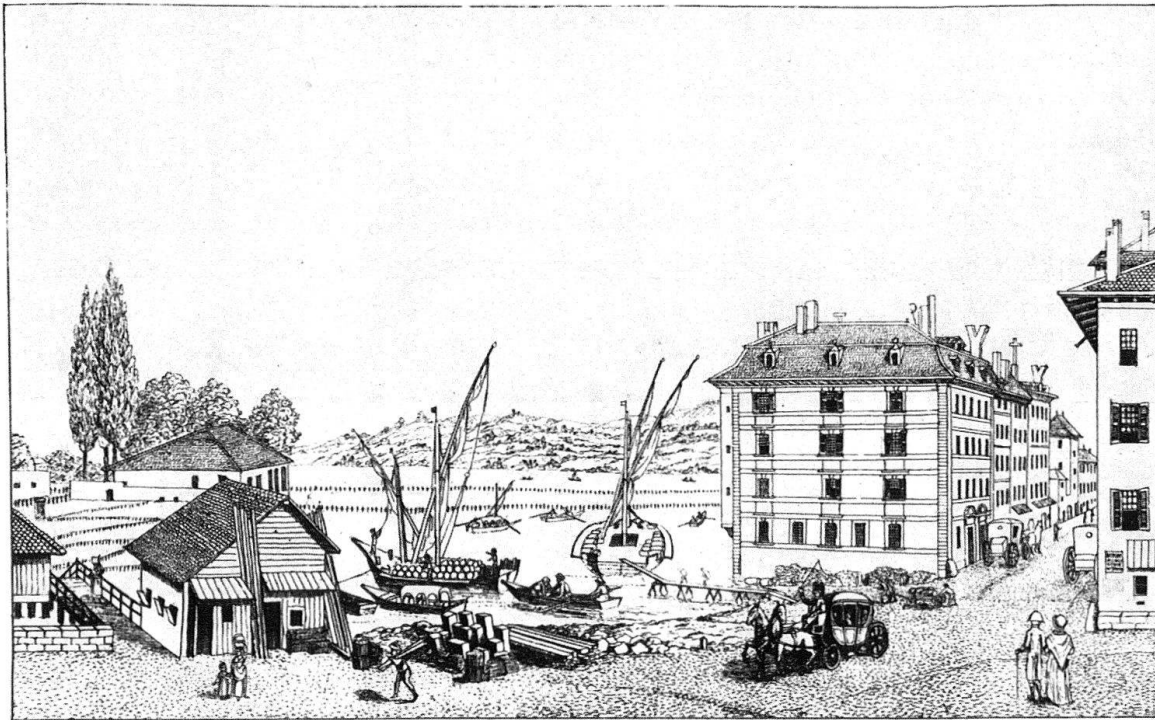
Ajoutons enfin que Moïse Ducommun a une fille, Anne-Marie, qui épouse un tireur d'or. Un de ses petits-fils, Jean-Jacques Amat, devient négociant, et acquiert la bourgeoisie.

#### SES RÉALISATIONS : LA MAISON EYNARD

C'est à l'occasion d'une commande privée que l'on trouve la première trace de l'activité de Ducommun. Avec un autre maître-maçon nommé Germain Valette, originaire du Languedoc, il est en 1694 mandaté pour la construction de sa maison par Jacques Eynard (1653-1722), riche commerçant d'origine française, réfugié à Genève peu avant la Révocation de l'Edit de Nantes et reçu bourgeois en 1686<sup>11</sup>.

Du point de vue des sources écrites, nous sommes bien documentés sur cette construction, aujourd'hui disparue : outre le contrat pour la maçonnerie et la taille de la pierre fixant le terme d'exécution au début de septembre 1695 et le prix de l'ouvrage à 13 000 florins, plus « quatre cents florins lorsque le bastiment sera parachevé », on connaît celui de la charpente et menuiserie passé par Eynard avec le maître charpentier Enemond Reynaud qui doit recevoir pour son ouvrage 6000 florins et « un habit par dessus le tout »<sup>12</sup>.

Les travaux semblent déjà bien avancés en février 1695, lorsque, le 28 de ce mois, Ducommun et Valette sous-traitent l'achèvement du bâtiment avec les maîtres-maçons



Le port de la Fusterie et la maison de Jacques Eynard, d'après une gravure de Pierre Escuyer datée de 1816. (BPU, Cabinet des Estampes)

Jacob Savoye, Jean-Jacques Jaquier et Jean Favre<sup>13</sup>. Ces derniers s'engagent à construire la façade du côté du Rhône et la partie nord-est de la maison, c'est-à-dire un mur mitoyen et une façade sur cour.

Le terrain que choisit Jacques Eynard est situé dans la basse ville et donne alors à la fois sur le lac, le port de la Fusterie et la rue «derrière le Rhosne» (l'actuelle rue du Rhône). En 1655 encore, il est occupé par des jardins clôturés, comme le montre la vue de Genève depuis le nord, gravée «pour Pierre Chouet», libraire. C'est donc sur un emplacement jusque-là non bâti qu'Eynard fait édifier sa maison. Celle-ci, connue seulement à travers quelques gravures anciennes, disparaît avec la construction du Grand-Quai (1829–1835). L'immeuble présentait un volume à peu près cubique, d'aspect robuste, de trois étages sur rez-de-chaussée, coiffé d'un toit à la Mansart, à large avant-toit. Le plan en U, dont les branches se raccordaient en mitoyenneté à l'immeuble contigu, ménageait une petite cour intérieure sur laquelle prenait jour l'escalier. Celui-ci, placé au centre du bâtiment, donnait accès aux étages par une double volée droite.

Formant tête d'îlot, le bâtiment montrait trois faces nettement hiérarchisées : une façade principale, largement ouverte et affichant son caractère bourgeois, tournée du côté de la rue, puis une façade latérale donnant sur le port de la Fusterie, espace public souvent encombré et n'offrant guère d'attrait malgré une vue plus dégagée, enfin une façade arrière surplombant le fleuve. A cette époque, le lac ou le Rhône ne sont pas encore à la mode et, comme la plupart des maisons de la rive gauche, celle de Jacques Eynard leur tourne le dos, ne tirant de sa position riveraine qu'un parti strictement utilitaire. C'est sur ce côté que le charpentier Reynaud construit à chaque étage des gale-

ries en encorbellement munies aux extrémités d'un lavoir et d'un cabinet et ayant «sur le milieu les lieux communs».

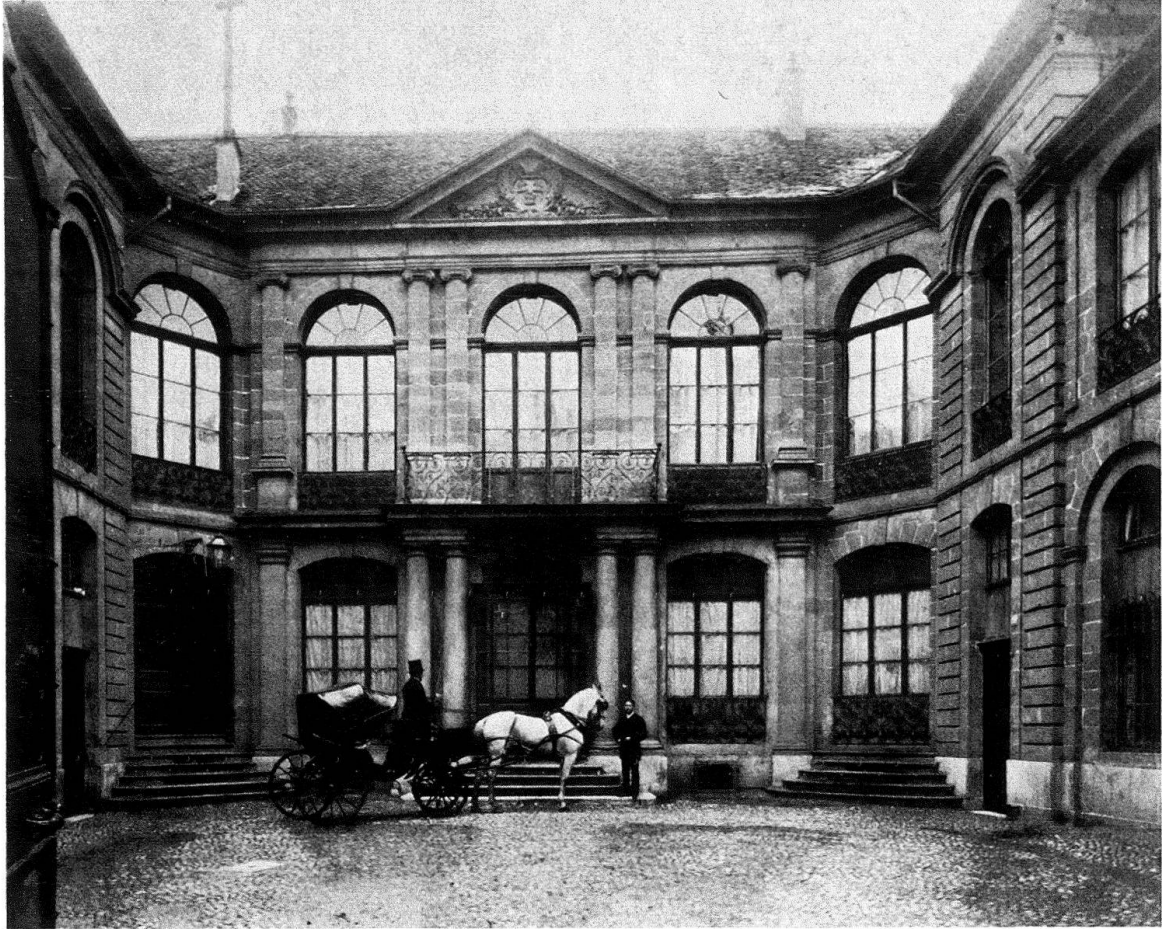
Le contrat de construction enjoint aux maîtres-maçons d'élever la façade «du costé du port de mesme que celle du costé de la rüe». Nous fondant sur cette identité de traitement et sur les vues suffisamment détaillées de la façade sud-ouest (côté port), nous arrivons à nous faire une idée assez précise de la façade principale, que les gravures anciennes représentent toujours en perspective très raccourcie et de manière simplifiée (fig. p. 393). Celle-ci comptait cinq travées de fenêtres rectangulaires et au rez-de-chaussée, alternant peut-être avec de petites baies, deux «portes d'architecture» surmontées chacune d'un fronton arrondi. La porte de droite donnait accès à l'immeuble, l'autre vraisemblablement aux «magazins». La façade latérale, la plus large et en même temps la moins ajourée, trois fenêtres seulement par étage, se distinguait par l'importance des surfaces murales pleines et conférait à l'édifice son aspect massif. Ces deux façades présentaient une composition régulière fortement structurée par les lignes horizontales, essentiellement des bandeaux régnant au niveau des étages et des tablettes, et par les lignes verticales des fenêtres, avec «contre-cœur» saillant appareillé en pierre de taille.

Côté rue, les deux portes monumentales signalaient la demeure bougeoise. Elles marquaient aussi dans le «quadrillage de façade», équilibré mais uniforme, deux axes forts assurant à l'ensemble une symétrie et une assise plus stable.

Cette composition rappelait de très près celle de la maison Rigot, démolie elle aussi, à la rue de la Cité n° 20 : les deux édifices, rigoureusement contemporains et stylistiquement très proches, présentaient les mêmes proportions de fenêtres, le même jeu de subdivisions murales et un même type de décor, plus simple cependant à la maison Eynard (corniches de fenêtres et tablettes inscrites dans les bandeaux); tous deux se caractérisaient par l'absence d'axe central au profit d'axes latéraux. Les ressemblances sont telles que nous serions tentés d'y voir l'intervention d'un même architecte.

Ducommun et Valette bâtissent «suivant le plan qu'il [Jacques Eynard] leur a fait voir», leur rôle se borne donc à la réalisation d'un projet conçu par un tiers que le contrat ne nomme pas. Cependant il est intéressant de s'arrêter sur l'un des témoins de l'acte, le «sieur Pierre Rabby ingénieur». Raby (1627-1705) qui travaille en cette qualité pour la Seigneurie aux fortifications de la ville, exerce parallèlement une activité d'architecte, attestée à diverses reprises et notamment dans des contrats de construction de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Par exemple lorsque ceux-ci prescrivent à tels maîtres-maçons de se «conformer pour tout ledit bastiment au plan qui en a été dressé par Mr Rabby»<sup>14</sup> ou encore d'élever une façade «suivant le dessein qui en a été fait par Mr Rabby»<sup>15</sup>. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'est décidée la construction d'une nouvelle salle pour le Conseil des Deux-Cents, ce sont Venues, Raby et «maître Moyse [Ducommun] tailleur de pierres et architecte»<sup>16</sup> qu'on invite à présenter des plans.

Il n'est pas exclu, dès lors, de penser que Pierre Raby a pris une part plus active que celle de simple témoin dans la construction de la maison Eynard et de lui en attribuer les plans que Ducommun et Valette ont ensuite exécutés.



L'hôtel Buisson, sis 13, rue Calvin. Façade sur cour du corps central, dessinée et réalisée par M. Ducommun. (Photo Vieux-Genève)

#### L'HÔTEL BUISSON : UN CHEF-D'ŒUVRE

La deuxième réalisation qui vient à l'actif de Ducommun le fait apparaître non plus seulement comme un maître-maçon habile, mais comme un architecte accompli, acquis aux règles classiques françaises.

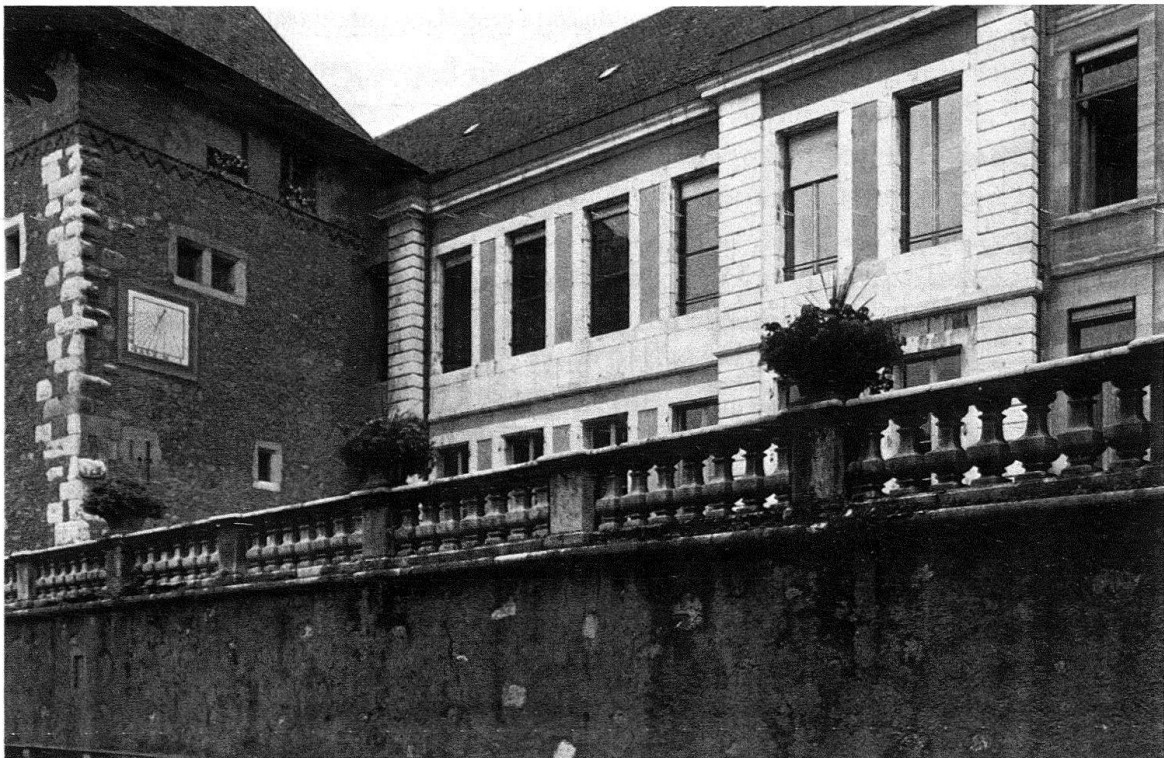
A l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le syndic Léonard Buisson lui confie la construction du «grand corps de logis» de l'hôtel particulier qu'il fait bâtir à la rue des Chanoines (l'actuel n<sup>o</sup> 13 rue Calvin). Un contrat encore inédit atteste que Ducommun en est non seulement l'«entrepreneur» mais également l'architecte et qu'il dessine les élévations des façades côté cour et côté terrasse.

La somptueuse demeure de Léonard Buisson, presque d'une décennie antérieure à la date de 1708 qu'on lui attribuait jusqu'ici<sup>17</sup>, introduit à Genève le modèle français de l'hôtel aristocratique «entre cour et jardin», rôle dévolu jusqu'à présent à l'hôtel Lullin, tout proche (9 rue Calvin), en construction en 1702. Par la nouveauté de son plan et l'usage d'ordres superposés, elle doit être considérée comme une œuvre majeure dans l'histoire de l'architecture classique à Genève. Il n'y a pas de doute que Ducommun, en

donnant pour la première fois la pleine mesure de ses propres capacités, signe ici son chef-d'œuvre. Nous reviendrons de manière plus étendue sur cette très importante réalisation dans un prochain article.

#### UN GRAND CHANTIER PRIVÉ : LA RUE DES GRANGES

L'assainissement de la Chauvinière et son aménagement sont reconnus unanimement comme la première grande entreprise d'urbanisme de la Genève du XVIII<sup>e</sup> siècle. Jardins, granges et écuries se partageaient le versant sud de la colline, au dessus de la porte Neuve, lorsqu'en 1717 le Petit Conseil décide de racheter les parcelles, de les regrouper, de les revendre à des particuliers et de percer une nouvelle rue, baptisée rue des Granges. Pour étudier le terrain et relever les plans des immeubles existants en vue d'une indemnisation de leurs propriétaires, la Seigneurie fait appel à quelques maçons, dont Moïse Ducommun, qui présente sa facture détaillée en novembre 1718<sup>18</sup>. Trois grandes parcelles sont alors vendues à Gaspard Boissier, né à Anduze, banquier réfugié à Genève et reçu bourgeois en 1695, à son frère Pierre Boissier, et à leur beau-frère Jean de Sellon, également réfugié de la Révocation de l'Edit de Nantes, originaire de Nîmes et reçu bourgeois de Genève en 1699. Les nouveaux propriétaires mandatent pour la construction des actuels numéros 2, 4 et 6 de la rue des Granges une série de maçons très qualifiés, dont les noms reviennent souvent : Joseph Pechaubet (ou Pechaubeis), de Clairac en Guyenne, Moïse Ducommun, Bastien Rufner (Rieufneur, Roffenur, etc.), des envi-



Le front sud de l'Hôtel de ville: la tour Baudet (XV<sup>e</sup> siècle) et la partie abritant la salle du Grand Conseil, projetée et réalisée par Moïse Ducommun. Etat actuel. (Photo Vieux-Genève)



rons de Thoune<sup>19</sup>, Jacques Favre, de Couvet près de Neuchâtel, Jean-David Billon, de Morges, père de l'architecte Jean-Michel Billon, et Antoine Gibot de Montpellier. Tous ces maîtres maçons sont installés à Genève depuis bon nombre d'années.

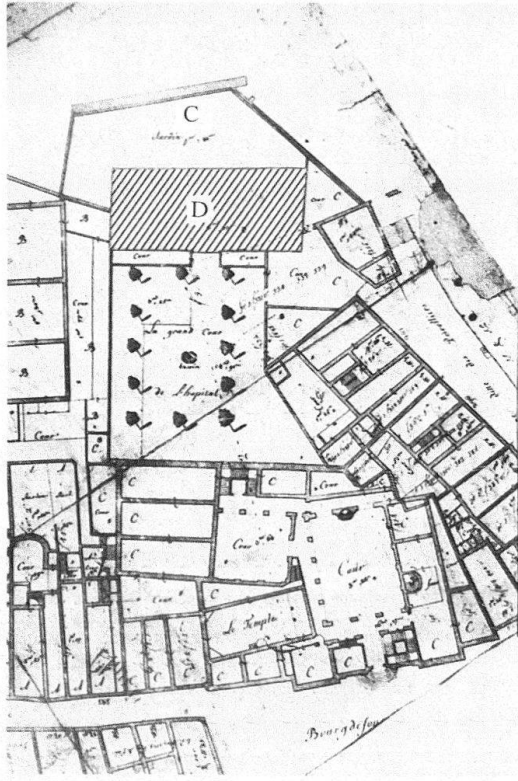
Les avis divergent quant à l'architecte même qui a fait le projet de cet ensemble. Louis Blondel mentionne Moïse Ducommun, mais sans indiquer ses sources<sup>20</sup>. Dans *La Maison bourgeoise*, Martin, Fatio et Blondel désignent un certain Jean-Jacques Dufour<sup>21</sup>. Pour nous, la question reste ouverte. Tout au moins est-il intéressant de relever le déroulement assez curieux de ce vaste chantier : le consortium d'architectes-entrepreneurs sous-traite avec trois groupes, totalisant 21 maçons ouvriers – sans compter les compagnons –, les deux premiers se chargeant chacun de «la massonnerie et la taille d'un bâtiment et demy»<sup>22</sup>, le dernier s'occupant d'élever «le mur qui fait fasse [face] aux trois cours des trois bâtiments [...] compris tout le dedans des ailes dont les fasses des cours et de la rue et mur de closture»<sup>23</sup>.

Ici s'achève le chapitre des commandes privées identifiées de Ducommun. Ce n'est qu'une partie de ce que les documents permettent de lui attribuer. Mentionnons «le bâtiment du sieur Thonnet», auquel notre architecte travaille en 1705, et qui se trouve non loin de la Treille<sup>24</sup>. Il nous a été impossible de l'identifier. Mentionnons encore l'immeuble en copropriété de l'ancien syndic Pierre Lullin, de Gabrielle Girard des Bergeries et de Jean Buffe, dont Ducommun reconstruit la façade en 1716 avec trois autres maçons, Bastien Rufner, François-Louis Pellaton et Jacob Cartier<sup>25</sup>. Là aussi, nous ne sommes pas parvenus à le localiser. Et combien de commandes n'ont pas donné lieu à un contrat notarié? Combien n'ont laissé aucune trace dans les archives? Il est impossible de le deviner.

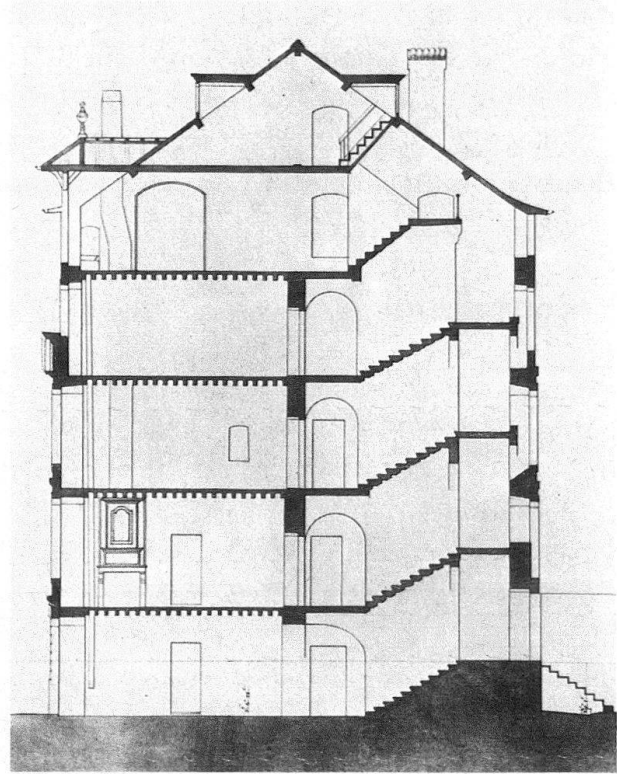
#### MOÏSE DUCOMMUN AU SERVICE DE L'ÉTAT : L'HÔTEL DE VILLE

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le gouvernement se trouve à l'étroit dans l'Hôtel de ville, et prend la décision de l'agrandir<sup>26</sup>. Comme toujours lors de travaux importants, une commission *ad hoc* est nommée<sup>27</sup>. L'un de ses membres n'est autre que l'ancien syndic Léonard Buisson, dont l'hôtel particulier est en cours d'achèvement. C'est Jean Buisson, procureur général, qui est chargé des négociations avec le maître d'œuvre de son frère, Moïse Ducommun<sup>28</sup>. A celui-ci, ainsi qu'à Jean Vennes, la commission demande de dresser des plans<sup>29</sup>; elle portera son choix sur le projet de Ducommun, qui se voit chargé de l'exécution des travaux<sup>30</sup>, entrepris en 1701.

Nous n'abordons pas ici les étapes d'achèvement et d'agrandissement du bâtiment public au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui du reste demeurent insuffisamment étudiées. Précisons toutefois que le projet de Ducommun ne fut réalisé qu'en partie. Il ne visait pas seulement l'établissement d'une nouvelle salle pour le Conseil des Deux-Cents, mais la reconstruction complète du front sud de l'Hôtel de ville, en substituant à la tour Baudet un ensemble symétrique et uni dominant la Treille. Le «devis de l'ouvrage» précise en effet que la façade méridionale comportera «le commencement ou attente d'un autre



Le grand complexe de l'Hôpital général d'après le plan Billon (1726). Le bâtiment de l'Hôpital est signalé par la lettre C, celui de la Discipline par la lettre D. (AEG)



Coupe transversale médiane de l'ancienne Discipline, selon un relevé de P. Guillebaud de 1835. (AEG, photo F. Martin)

avantcorps qui doit être au milieu de la façade entière lorsque le dessin en sera parachevé suivant l'élévation qui en a été présentée»<sup>31</sup>. Bien que ce dessin n'ait pas été conservé, le texte même nous en dit assez sur son allure générale: une large façade rythmée de trois avant-corps, l'un au centre probablement à trois travées de fenêtres, les deux autres aux extrémités, et ajourée sur ses deux niveaux de hautes baies rectangulaires. La décoration très simple, comme on la voit dans la partie réalisée, se limite à un cordon mouluré en quart-de-rond séparant les étages et à une corniche (fig. p. 396). Cette sévérité d'aspect se retrouve sur les façades de la cour intérieure, mais selon un registre décoratif différent et plus nuancé, jouant sur les horizontales des refends continus et sur une stéréotomie plus soignée qui assurent du même coup une intégration élégante et sobre au milieu d'éléments d'époques diverses: la rampe du XVI<sup>e</sup> siècle et la partie nord-ouest de la cour du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### L'HÔPITAL ET LA DISCIPLINE

La première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle voit l'édification de deux importants bâtiments publics. Le premier est la nouvelle aile de l'Hôtel de ville, le second l'Hôpital (actuel Palais de Justice), érigé au Bourg-de-Four sur l'emplacement de l'ancien couvent des Clarisses déjà destiné à cet usage. C'est un immense chantier qui, avec la construction

de la Discipline soit maison de correction, s'étend sur près de dix ans, et auquel participent à des titres divers une bonne partie des maçons genevois.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle s'amorce un mouvement qui ne fera que s'amplifier tout au long du siècle suivant, visant à l'établissement d'hôpitaux destinés à l'hébergement des pauvres et des orphelins mais aussi à l'«enfermement» des vagabonds et des délinquants. L'Hôpital général de Genève, dont la Discipline fait partie intégrante, s'inscrit dans ce vaste mouvement de construction ou reconstruction de bâtiments hospitaliers. Par rapport à la France, il se signale par une date relativement précoce: hormis Paris qui, dès 1656, se dote d'une telle institution, complétée en 1660 d'une maison de force, citons notamment, géographiquement proches, Besançon (Hôpital du Saint-Esprit) 1731-1734, Lyon (Hôtel-Dieu par Soufflot) 1748, Mâcon (Hôtel-Dieu par Musset) 1751-1770<sup>32</sup> et sans oublier, plus proche encore, Lausanne, 1766-1771 (par Rodolphe de Crousaz)<sup>33</sup>.

L'Hôpital a son administration particulière, et a laissé nombre de documents. A plusieurs reprises y figure le nom de Moïse Ducommun, que la direction de l'institution d'assistance connaît déjà lorsqu'elle lui confie la réalisation de la maison de correction. Ne lui verse-t-elle pas, dès 1706, 105 florins «pour divers plans qu'il a fait en divers tems pour l'Hôpital»<sup>34</sup>, et, en 1708, 160 florins «pour divers plans qu'il a fait pour l'Hôpital et la Discipline jusques à ce jourd'huy»<sup>35</sup>? L'immeuble de l'Hôpital général est une œuvre collective: l'inspirateur en est Jean Vennes, entouré de Moïse Ducommun, Joseph Pechaubet, maîtres-maçons, et même de Joseph Abeille, architecte et ingénieur français dont l'activité genevoise est assez bien connue<sup>36</sup>.

On ne retiendra du long et complexe chantier de construction de l'Hôpital général que la partie dont Ducommun fut l'architecte et, associé à Bastien Rufner, l'entrepreneur: la Discipline. Ce vaste bâtiment de 12,5 mètres sur 29 mètres est construit sur un plan rectangulaire. L'orientation ouest-est des façades est réglée par le plan d'ensemble de l'Hôpital sur lequel il s'aligne, parallèlement, au-delà d'une vaste cour carrée plantée d'arbres (fig. p. 398). A l'intérieur, les pièces, de dimensions et d'affectations diverses, se succèdent sur deux rangées contre les murs de façade. Un long corridor longitudinal en assure la distribution. Au milieu du bâtiment, après le vestibule d'entrée, un escalier à double volée droite, prenant jour sur la façade arrière, dessert les quatre étages (trois à l'origine) (fig. p. 401). Les façades, sobres, soulignent la simplicité du plan: sur cour, la façade principale s'ouvre, à chaque étage, de neuf grandes fenêtres en arc surbaissé, assisées en molasse et réparties régulièrement de part et d'autre de l'axe central composé d'un avant-corps à chaînage à refends, embrassant trois niveaux, et couronné d'un fronton triangulaire. La date d'achèvement de la construction, 1712, gravée dans un cartouche en pierre, a été scellée dans l'allège de la fenêtre du deuxième étage de l'avant-corps.

La façade arrière, donnant sur l'actuelle promenade Saint-Antoine, présente les mêmes dispositions, sans toutefois privilégier l'axe central (fig. p. 398). Les faces latérales sont ajourées de trois fenêtres identiques aux autres. Celles du centre, légèrement désaxées vers l'est, éclairaient, du moins primitivement, les corridors longitudinaux. L'ordonnance générale des façades, bien que sévère, ne manque ni de nuances ni

de recherche : le rez-de-chaussée traité en socle, construit en pierres de taille et qui renforce son effet de masse par la dimension réduite en hauteur des fenêtres, offre une assise solide au bâtiment. Un simple bandeau régnant sur toutes les faces sépare les différents étages ; sur l'avant-corps, qu'il subdivise aussi, celui-ci se mue en cordon mouluré et accompagne, en épousant sa forme, l'arc surbaissé de la porte d'entrée. Le premier étage, plus haut que les autres, montrait, jusqu'en 1906, sur la façade occidentale, des allèges peu saillantes appareillées en molasse, et qui assuraient une liaison avec le rez-de-chaussée (fig. p. 398). Dans l'état actuel des choses il est difficile de dire si une liaison décorative verticale quelconque reliait les différents étages entre eux.

Plan, volume et façades, surtout, expriment bien la sobriété d'un édifice public à caractère utilitaire de même que l'austérité requise à sa fonction disciplinaire. Il s'en dégage néanmoins un équilibre serein et digne qui fait écho, de manière à peine atténuée, à la monumentalité de l'ancien Hôpital.

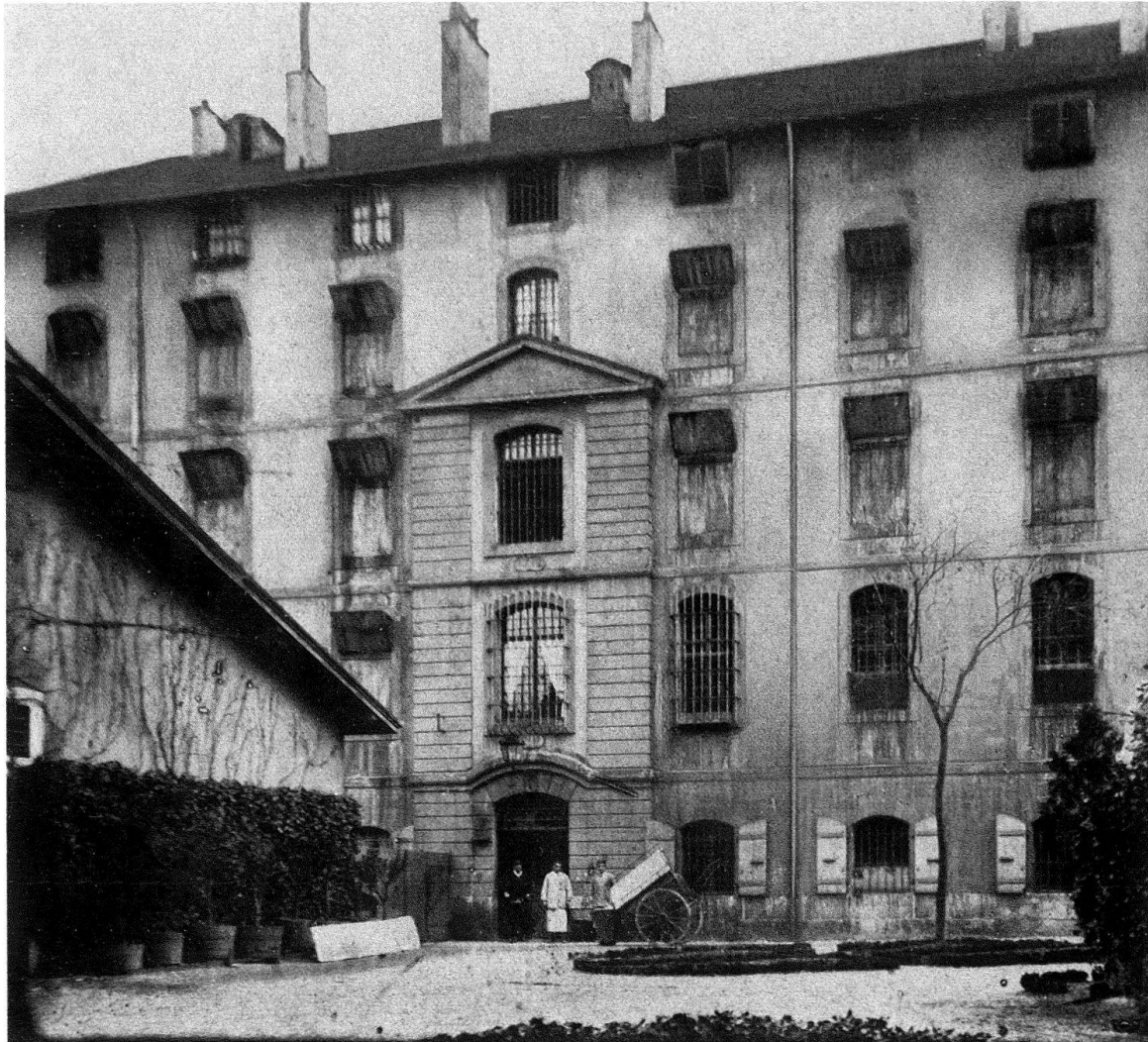
L'histoire du bâtiment est jalonnée d'un sinistre et de divers événements qui lui ont donné son visage actuel : en 1773, lors de travaux d'entretien de la toiture, un ferblantier déclenche accidentellement un incendie qui ravagera entièrement les combles, lesquels en tout cas durent être complètement refaits. A ce moment-là vraisemblablement, on profita de ces grands travaux pour surélever le bâtiment d'un étage, moins haut que les autres toutefois, avant de le couvrir du toit à demi-croupes actuel<sup>37</sup>. En 1866, après la démolition de la prison pénitentiaire de Rive, la Discipline change d'affectation. Le rôle qu'on lui assigne dès lors est de recevoir «les prévenus, les condamnés à des courtes peines et les femmes»<sup>38</sup>, rôle qu'elle a rempli jusqu'à tout récemment.

Aujourd'hui la désaffectation du bâtiment, qu'elle soit raison ou prétexte, ne doit pas faire oublier qu'il a fait et fait toujours partie de l'ancien Hôpital et que son implantation, son insertion urbaine et son architecture s'expliquent uniquement dans ce rapport d'appartenance et de dépendance du grand complexe hospitalier du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce serait donc une erreur de vouloir dissocier cette partie d'un tout qui forme un intéressant monument d'histoire urbaine, tant sur le plan institutionnel et local que du point de vue de l'art.

#### LE TEMPLE DE COLOGNY

Le chantier de l'Hôpital est en cours lorsque la Chambre des Comptes confie en 1709 à Moïse Ducommun et un confrère nommé Jacques Guinand, des environs de Neuchâtel, des réparations au temple de Coligny, qui se transforment en fait en véritable reconstruction<sup>39</sup>.

Rebâti sur un plan rectangulaire, ce temple villageois présente des dispositions semble-t-il nouvelles pour l'époque à Genève. Sur l'un des côtés longs du rectangle, celui orienté au sud et faisant face à un terre-plein formant parvis, est établie la façade principale. Celle-ci comprend à chaque extrémité deux portes d'entrée en arc en plein cintre sur impostes. Toute l'organisation intérieure s'ordonnait selon le petit axe du rectangle : la chaire placée au milieu du mur nord, donc à l'opposé du mur de façade, se



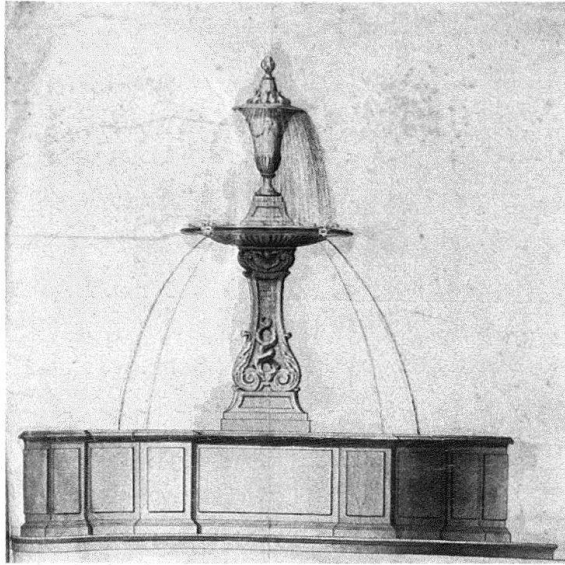
Façade principale de la prison Saint-Antoine, vue partielle, état avant 1906. (Photo Vieux-Genève)

dressait devant les bancs alignés, selon toute vraisemblance, dans le sens longitudinal<sup>40</sup>. Cette orientation selon le petit axe annonce l'organisation des temples semi-ovale de Cartigny (1772) ou ovale de Chêne-Bougeries (1758 par J.-L. Calandrini), celui-ci présentant aussi deux portes d'entrée en façade.

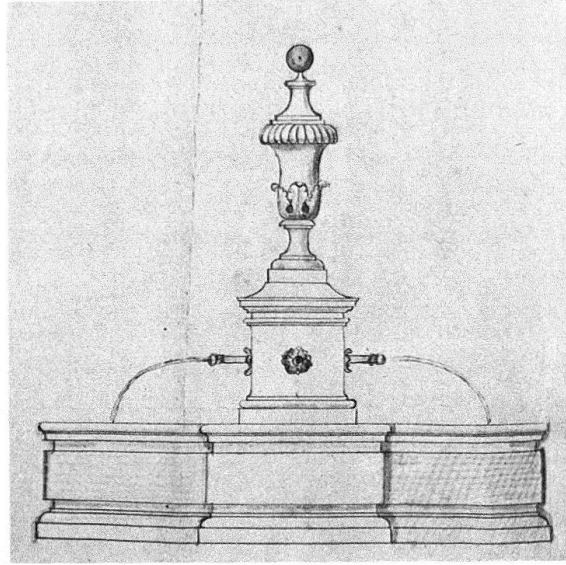
Le côté est du temple de Cologny, tourné vers le chemin principal du village, s'ouvre de deux grandes fenêtres, ébrasées à l'extérieur, en arc en plein cintre, que surmonte, sous un petit auvent festonné, l'horloge probablement d'origine, et le millésime 1709, date d'achèvement des travaux. Le toit à deux versants se termine à l'ouest en croupe droite et en demi-croupe à l'est, où il se combine avec le clocher reconstruit en 1842<sup>41</sup>.

#### MOÏSE DUCOMMUN, MAÇON DE LA CHAMBRE DES BLÉS

La Chambre des Blés, chargée de l'approvisionnement en grain de la Ville, administre et entretient les greniers à blé et à sel. Dans la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle,



Projet de fontaine par Joseph Abeille, 1709. (AEG)



Projet de fontaine par Moïse Ducommun et Joseph Pechaubet, 1709. (AEG)

lorsqu'elle a besoin d'un avis ou d'une expertise, c'est vers Moïse Ducommun qu'elle se tourne<sup>42</sup>. Voilà pour lui des revenus annexes non négligeables. En 1708, il dresse avec le charpentier Jacques Porte un plan pour l'extension du grenier à blé de Chantepoulet<sup>43</sup>, plan qui est conservé aux Archives d'Etat de Genève<sup>44</sup>; mais le projet reste en veilleuse, et quelques années plus tard le travail sera confié au « concurrent » de Ducommun, Joseph Pechaubet<sup>45</sup>. En 1717, un autre projet de ce dernier est préféré à celui de Ducommun: il s'agit cette fois de l'agrandissement du grenier de la halle de l'Hôtel de ville, bâtiment qui abrite aujourd'hui les Archives d'Etat. A cette occasion, notre architecte essuie un jugement défavorable: l'ancien syndic Rigot et Jean Vennes, consultés sur les plans et devis soumis à la Chambre, retiennent ceux de Pechaubet et du charpentier qui lui est associé « comme les plus habiles et les plus propres tant pour la fidélité de l'ouvrage que pour les bons matériaux »<sup>46</sup>!

#### PROJETS DE FONTAINES

Paradoxalement, les seuls dessins de Ducommun qui nous soient parvenus portent sur des projets non réalisés: celui de l'extension du grenier à blé de Chantepoulet, mentionné plus haut, et une série de projets de fontaines, que Ducommun, en collaboration avec Joseph Pechaubet, propose à la Chambre des Comptes. Genève se voit dotée, dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un nouveau réseau de fontaines, alimenté par la machine hydraulique conçue et installée sur le Rhône par Joseph Abeille en 1708<sup>47</sup>. L'ingénieur lui-même propose plusieurs projets de fontaines et entre en négociations avec la Chambre des Comptes. Celle-ci est hésitante, pour ne pas dire timorée. Ne trouve-t-elle pas les dessins de fontaines de l'artiste français trop coûteuses, trop auda-

cieuses, en faisant remarquer «qu'il ne convenoit pas de les faire avec tous les ornemens et dorure qu'il se propose, mais d'une manière plus simple et plus unie»...<sup>48</sup>?

Ducommun et son associé pour la circonstance saisissent l'occasion pour soumettre, eux aussi, des dessins et devis pour deux fontaines, celles du Molard et de Saint-Gervais. C'est l'un de ces dessins que nous reproduisons<sup>49</sup>, en le confrontant à un autre d'Abeille<sup>50</sup>, pour montrer qu'il y a là, malgré tout, une différence de qualité (fig. p. 402). La Chambre ne s'y trompe pas, même le devis lui paraît excessif par rapport à celui d'Abeille «dont les dessins ont paru plus élégant [s] que ceux desdits Ducommun et Bechouais»!<sup>51</sup>. Tout s'arrange par un compromis. Abeille fera deux fontaines, celles du Molard et de Saint-Gervais, et Pechaubet, cette fois seul, deux autres, celles de l'Hôtel de ville et du Grand-Mézel.

#### CONCLUSIONS

Notre but a été d'exposer la carrière d'un architecte-maçon genevois, dont les activités furent négligées jusqu'ici au profit de celles de «grands artistes» tels que Jean Vennes ou Joseph Abeille, auréolés du prestige de leur qualité d'architectes français et qui ont l'honneur de figurer dans les Registres du Conseil. Dans les documents, Moïse Ducommun est appelé tour à tour maître-maçon, tailleur de pierre, architecte, entrepreneur lorsqu'il traite avec d'autres maçons, même ingénieur à une occasion, à Morges, dans un contrat de notaire qu'il signe en tant que témoin<sup>52</sup>; nous devrions ajouter commerçant, car notre panorama des activités de l'architecte qui nous intéresse ici serait incomplet si nous ne mentionnions cet autre aspect : il dispose de ses propres sources d'approvisionnement en matériaux, qu'il utilise dans ses chantiers ou qu'il destine à la vente<sup>53</sup>.

En dehors de ses réalisations, nous sommes encore peu renseignés sur la personnalité de Ducommun, sur sa formation, sur les influences reçues, les modèles auxquels il a puisé, ou encore ses rapports avec d'autres maîtres-maçons comme Pechaubet ou d'autres architectes plus ou moins connus comme Vennes, Abeille ou Raby. Les quelques renseignements recueillis soulèvent davantage de questions qu'ils n'apportent de réponses.

De sa formation nous savons deux choses : premièrement qu'il a suivi la filière traditionnelle d'apprenti-maçon, et fut reçu à la maîtrise en 1692 : ce qui atteste, mais sans plus, ses qualités d'artisan, de praticien de la construction, capable aussi de dessiner des plans et des élévations<sup>54</sup>. Secondement, et cet autre élément est certainement plus significatif : dans son inventaire après décès figurent «douze livres d'architecture» – ce qui semble être un nombre assez considérable pour l'époque, à Genève –, malheureusement sans autre précision de titre ou d'auteur, et qui constituent, hormis la Bible et quelques livres de piété, l'essentiel de sa bibliothèque<sup>55</sup>. C'est dans celle-ci assurément que Ducommun a dû puiser à la fois un enseignement théorique, des références et des modèles. En tout cas, la possession de ces ouvrages est un indice précieux et révélateur d'une culture architecturale certaine.

Il faut encore relever, concernant la formation non seulement de Ducommun mais

également d'autres maîtres-maçons genevois, deux facteurs connexes et de portée générale : la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle connaissent une forte vague de constructions privées et publiques qui ouvre un éventail étendu de possibilités pratiques tant par la quantité des commandes que la variété des programmes (édifices publics, religieux, utilitaires ; édifices privés, maisons bourgeoises ou patriciennes). C'est dans ce climat économique propice que se situe l'activité stimulante d'architectes étrangers renommés (Vennes et Abeille). Ducommun, qui a tantôt travaillé avec l'un ou avec l'autre, tantôt été leur concurrent, a certainement profité de leur présence.

Le profil de Ducommun ici esquissé demeure encore flou et provisoire. Des recherches en cours devraient permettre de le préciser et surtout de le placer dans un contexte plus large et mieux étayé. Il n'en demeure pas moins que «maître Moïse» se distingue nettement d'avec ceux de même souche professionnelle. Nous nous demandons s'il ne faut pas voir à travers son exemple la naissance d'un type nouveau de maître-maçon-architecte – peut-on encore parler de maçon ? – présent à Genève tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'exemple d'Antoine Gibot, Jean-Michel Billon ou Pierre-David Matthey pour n'en citer que quelques-uns, et formant une catégorie intermédiaire entre les simples maîtres-maçons genevois et les architectes étrangers, auxquels on continue néanmoins de faire appel (J.-F. Blondel, B. Alfieri). Dans son itinéraire publié en 1791, M. T. Bourrit relève bien cette particularité locale : «L'on a pas à Genève, dit-il, d'architecte en titre mais des maîtres maçons qui s'occupent de plans et dont l'intelligence supplée au manque de principes»<sup>56</sup>.

En 1701, Ducommun n'est-il pas placé sur un pied d'égalité effective avec Vennes et Raby, lorsque les autorités genevoises lui demandent un projet pour l'extension de l'Hôtel de ville ? Le procès-verbal de la commission chargée des travaux nous livre cependant cette remarque qui jamais ne s'appliquerait à un Vennes : notre architecte, y lit-on, «ne travailloit pas volontiers sans estre assuré de son payement»<sup>57</sup>, réflexion révélatrice du contexte sociologique qui accompagne la mutation ici amorcée.

#### Notes

<sup>1</sup> Sur les affectations successives du bâtiment, voir WALTER ZURBUCHEN, *Prisons de Genève*, Genève, 1977, JEAN-ETIENNE GENEQUAND, «La prison de Saint-Antoine, ancienne maison de Discipline», dans *Revue du Vieux-Genève*, 1981, p. 52-54, et JEAN-DANIEL CANDAUX, «Genevois, gardez votre «Discipline» !», dans *L'Information immobilière*, n° 16 (mai 1981), p. 123-126.

<sup>2</sup> Archives d'Etat de Genève (AEG), Arch. Hosp. Aa 84, p. 52, 25 février 1711.

<sup>3</sup> Il est mentionné par CAMILLE MARTIN (*La Maison de Ville de Genève*, Genève, 1906, p. 103, 105), WALDEMAR DEONNA (*Les Arts à Genève, des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, 1942, p. 343), LOUIS BLONDEL (*Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève, 1946, p. 78), enfin dans le *Kunstführer durch die Schweiz*, 2, Zurich, 1976, *Kanton Genf*, par ERICA DEUBER-PAULI (p. 9, 13, 15).

<sup>4</sup> Voir ALFRED PERRENOUD, *La population de Genève, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, 1979, p. 321-322.

<sup>5</sup> AEG, Industrie B 5, p. 15.

<sup>6</sup> Ces apprentis sont Jean-François Bon, de Feigières/Gex, avant 1699 (AEG, notaire J.-A. Comparet, 44, f. 66), Isaac Planche, de Cressy près d'Yverdon, en 1702 (AEG, notaire J. Girard, 8, f. 86), Antoine Bastard, de Bourdigny près de Genève, en 1706 (AEG, notaire A. Vignier, 2, f. 323), Jean-Pierre Tapolet, d'Esertines près d'Yverdon, en 1706 (AEG, notaire F. Joly, 61, f. 298), enfin Antoine Malaise, du Dauphiné, en 1711 (AEG, notaire A. Vignier, 6, f. 198).

<sup>7</sup> Comme nous l'a confirmé M<sup>me</sup> Liliane Mottu-Weber, qui connaît très bien les sources notariales genevoises du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle.



- <sup>8</sup> AEG, Finances A 10, f. 287, 313.
- <sup>9</sup> AEG, Finances A 11, f. 82v<sup>o</sup>, 108, 267.
- <sup>10</sup> AEG, Subsistances Blé A 5, p. 249.
- <sup>11</sup> AEG, notaire J. Girard, 1, f. 261, 3 mai 1694. Jacques Eynard est l'arrière grand-père de Jean-Gabriel Eynard.
- <sup>12</sup> AEG, notaire J. Girard, 1, f. 264, 4 mai 1694.
- <sup>13</sup> AEG, notaire L. 2 Pasteur, 5, f. 50v<sup>o</sup>, 28 février 1695.
- <sup>14</sup> AEG, notaire J. Deharsu, 10, f. 316, 25 août 1691.
- <sup>15</sup> AEG, notaire J.-A. Comparet, 18, f. 285v<sup>o</sup>, 25 décembre 1686.
- <sup>16</sup> AEG, Finances J 13, *passim*, cité par CAMILLE MARTIN, *op. cit.*, p. 108.
- <sup>17</sup> *La Maison bourgeoise en Suisse*, vol. II, *Canton de Genève*, Zurich, 1940 (2<sup>e</sup> édition), p. XXXII.
- <sup>18</sup> AEG, Finances J 1, *passim*.
- <sup>19</sup> Nous n'avons trouvé aucune confirmation d'un lien de parenté entre ce Rufner, de Blumenstein, canton de Berne, et la dynastie de maçons originaires du Val Sesia, les Ruffiner, qui ont essaimé dès le XVI<sup>e</sup> siècle en Valais et en Suisse centrale; RUDOLF RIGGENBACH, *Ulrich Ruffiner von Prismell und die Bauten der Schinerzeit im Wallis*, Brigue, 1952 (2<sup>e</sup> édition).
- <sup>20</sup> LOUIS BLONDEL, *op. cit.*, p. 78.
- <sup>21</sup> P. XXXIII–XXXIV.
- <sup>22</sup> AEG, notaire L. 2 Pasteur, 33, f. 56v<sup>o</sup> et 58v<sup>o</sup>, 1<sup>er</sup> février 1720.
- <sup>23</sup> *Id.*, f. 66v<sup>o</sup>, 5 février 1720.
- <sup>24</sup> AEG, Finances A 11, f. 40, 21 mars 1705.
- <sup>25</sup> AEG, notaire J. Girard, 21, f. 159, 16 octobre 1716.
- <sup>26</sup> CAMILLE MARTIN, *op. cit.*, p. 101 et suiv.
- <sup>27</sup> AEG, Registre du Conseil (RC) 200, p. 197, 1<sup>er</sup> juillet 1700.
- <sup>28</sup> AEG, Finances J 13, *passim*.
- <sup>29</sup> AEG, RC 200, p. 226, 3 août 1700.
- <sup>30</sup> AEG, notaire J. Deharsu, 16, f. 90, 31 décembre 1700.
- <sup>31</sup> *Id.*
- <sup>32</sup> LOUIS HAUTECŒUR, *Histoire de l'architecture classique en France*, Paris, 1950, tome II, p. 533.
- <sup>33</sup> MARCEL GRANDJEAN, *Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Lausanne I*, Bâle, 1965, p. 299 et suiv.
- <sup>34</sup> AEG, Arch. Hosp., Bh 7, n<sup>o</sup> 388, 16 novembre 1706. Signalons le mémoire de licence en cours, de M<sup>me</sup> Aline Ramu, sur le bâtiment de l'Hôpital.
- <sup>35</sup> AEG, Arch. Hosp. Ba 37, Livrées, p. 48, 25 décembre 1708.
- <sup>36</sup> Le 14 juillet 1709, la direction de l'Hôpital décide de verser 15 louis d'or à Abeille «pour le reconnaître de tout ce qu'il a fait jusques à présent pour le nouveau bâtiment, tant en plans qu'autres choses»; AEG Arch. Hosp. Aa 82, p. 451.
- <sup>37</sup> Sur l'exhaussement d'un étage et la subséquente modification de la forme de la toiture, signalons respectivement: a) le seul contrat de construction relatif à la Discipline que nous ayons trouvé (AEG, notaire A. Vignier, 7, f. 9, 8 janvier 1712), passé entre Moïse Ducommun et Bastien Rufner et onze maçons et tailleurs de pierre chargés de la réalisation du bâtiment, ne mentionne qu'un rez-de-chaussée et trois étages. Voici le passage de l'acte qui précise en même temps l'épaisseur des murs: «Et premièrement pour l'élévation du bastiment jusques au premier estage qui sera de trois pieds de largeur, du premier au second deux pieds et demi, du second au troizieme deux pieds et trois pouces, et du troizieme au quatrieme vingt-trois pouces...». – b) Pour l'instant, seules les sources iconographiques font état de ce changement de forme du toit, particulièrement les vues générales de Genève gravées ou peintes dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par Robert Gardelle, considéré comme un témoin fidèle. Ces vues, conservées soit à la Bibliothèque Publique et Universitaire soit au Musée d'Art et d'Histoire, montrent la Discipline couverte d'un toit à croupes. Un rapide sondage dans le registre des délibérations de l'Hôpital ne nous a pas fourni de réponse satisfaisante à cet égard.
- <sup>38</sup> WALTER ZURBUCHEN, *op. cit.*, p. 163.
- <sup>39</sup> AEG, Finances A 11, f. 184, 186v<sup>o</sup>, 192v<sup>o</sup>, 200, juin–septembre 1709.
- <sup>40</sup> Au début de ce siècle, on remplaça l'ancienne chaire par une nouvelle qu'on installa sur le côté ouest, devant l'orgue. Ce réaménagement intérieur fut inauguré le 26 août 1906. Cf. PAUL NAVILLE, *Cologny*, Genève, 1958, p. 133.
- <sup>41</sup> *Id.*, p. 133.
- <sup>42</sup> Par exemple AEG, Subsistances Blé A 5, p. 246, 249, 252, etc., 1705.
- <sup>43</sup> AEG, Subsistances Blé A 9, f. 28v<sup>o</sup>, 28 mai 1708.
- <sup>44</sup> AEG, Travaux B 2, n<sup>o</sup> 137.
- <sup>45</sup> AEG, Subsistances Blé A 14, p. 92, 7 mai 1714.
- <sup>46</sup> *Id.*, p. 734, 15 mars 1717.
- <sup>47</sup> Voir ALFRED BÉTANT, *Puits, fontaines et machines hydrauliques de l'ancienne Genève*, Genève, 1941.
- <sup>48</sup> AEG, Finances A 11, f. 187–187<sup>bis</sup>, 15 juin 1709.
- <sup>49</sup> AEG, Travaux B 1, n<sup>o</sup> 95.
- <sup>50</sup> *Id.*, n<sup>o</sup> 92.

<sup>51</sup> AEG, Finances A 11, f. 188, 28 juin 1709.

<sup>52</sup> Archives Cantonales Vaudoises (ACV), Dh 93/21, notaire D. Pappan, non fol., 20 décembre 1714. Nous remercions M. Paul Bissegger de nous avoir transmis cet acte.

<sup>53</sup> En 1704, par exemple, il livre à la Seigneurie 50 chars de chaux grasse de Villeneuve; AEG Finances A 10, f. 307, 4 avril.

<sup>54</sup> Dans un contrat d'apprentissage lausannois de 1720, que nous a aimablement communiqué M. Marcel Grandjean, le maître-maçon, Jacques Narbel, reçu en 1723 membre de la corporation des maçons de Genève, s'engage vis-à-vis de l'apprenti «de lui apprendre aussi le dessin pour bastir les maisons» (ACV, Dg 46, notaire S. Buttex, reg. 1715-1723, non fol.). Il est rare que des actes d'apprentissage soient aussi explicites, nous nous permettrons cependant d'en déduire que le dessin entrainait dans la formation d'un maçon genevois aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

<sup>55</sup> Dans son inventaire après décès, AEG, Jur. Civ. F 233, on trouve aussi mention d'un «hazard de cartes et de desseins», d'un «compas et un hazard de crayons et reigles et une demy-toise». Par ailleurs, cet inventaire donne une idée de la fortune de Ducommun. Elle est modeste. Construire des maisons ne permet pas de s'enrichir à Genève à cette époque. Ducommun possède malgré tout un petit immeuble à la rue du Cheval-Blanc, acquis en 1706 pour 3500 florins environ (AEG, notaire F. Joly, 60, f. 275v<sup>o</sup> et 312).

<sup>56</sup> MARC THÉODORE BOURRIT, *Itinéraire de Genève, Lausanne et Chamouni*, 1791, p. 64. Aimable communication de M. Marcel Grandjean, que nous tenons en outre à remercier cordialement pour ses nombreux conseils et remarques.

<sup>57</sup> AEG, Finances J 13, *passim*.

## GEDANKEN ZUR IKONOGRAPHIE IM WERK DES ZÜRCHER MALERS LUDWIG VOGEL (1788–1879)

von Heinrich Thommen

Das Interesse an Bildern der Zeitwende um 1800 ist gewachsen, was sich nicht nur in den steigenden Preisen für klassizistische und romantische Werke ausdrückt, sondern auch in Ausstellungen und in Publikationen.

Zürich, Geburts- und Heimatstadt von vielschichtigen Menschen des Umbruchs um 1800, wie Johann Heinrich Füssli (1741–1825), Johann Heinrich Pestalozzi (1746–1827) und Hans Georg Nägeli (1773–1836), hat 1979 eine Ausstellung durch das Landesmuseum organisieren lassen zum 100. Todestag des Zürcher Malers Ludwig Vogel. Jener Anlass regte mich zu einigen Gedanken an über Vogels auch heute noch eigenartig berührende Werke.

### BIOGRAPHISCHES

Der Maler Georg Ludwig Vogel<sup>1</sup> wurde am 10. Juli 1788 als Sohn des Zuckerbäckers David Vogel und der Magdalena Horner in Zürich geboren. Der Vater liess den Knaben neben dem Zuckerbäckerberuf auch die Malerei erlernen und schickte ihn dann 1808 nach Wien an die Kunstakademie. Unter Ludwigs Mitschülern bildete sich ein kleiner Freundeskreis, dem unter anderen Franz Pforr und Friedrich Overbeck ange-